

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Haiti-Les-elections-presidentielles-et-legislatives-sont-fixees-au-27-decembre>

# **Haïti Les élections présidentielles et législatives sont fixées au 27 décembre**

- Les Cousins - Amérique Centrale et Caraïbes -

Date de mise en ligne : vendredi 18 novembre 2005

---

**Copyright © El Correo - Tous droits réservés**

---

**Par l'Agence France-Presse**

Port-au-Prince. Le jeudi 17 novembre 2005

Le premier tour des élections présidentielle et parlementaires en Haïti, déjà reporté deux fois, se tiendra le mardi 27 décembre, avec un deuxième tour fixé au mardi 31 janvier, a indiqué jeudi à l'AFP Michel Brunache, chef du cabinet du président de la République.

« Ce sont les deux dates qui sont retenues », a-t-il déclaré. L'annonce officielle « sera faite cet après-midi lors d'une rencontre entre le Conseil électoral provisoire et le gouvernement », a ajouté Michel Brunache.

À l'origine, le premier tour devait se tenir début novembre. Il avait été une première fois reporté au 20 novembre, puis à la mi-décembre, des dates qui se sont révélées impossible à tenir en raison de multiples problèmes d'organisations. Le gouvernement de transition a promis de remettre le pouvoir à un exécutif élu le 7 février 2006 comme le prévoit la Constitution haïtienne.

« Il y aura 809 centres de votes et 8.883 bureaux de vote », a précisé Rosemond Pradel, secrétaire général du Conseil électoral. Quelque 30.000 personnes, recrutées et formées par des entreprises privées, seront affectées à la gestion des bureaux de vote, a-t-il dit.

Haïti compte 8 millions d'habitants, dont 3,1 millions se sont inscrits sur les listes électorales sur les 4,5 millions en âge de voter. Ils pourront voter avec « la carte d'identification nationale » créée en accompagnement du processus électoral et qui va continuer à être distribuée jusqu'au 15 décembre, « ou avec le reçu remis au moment de leur inscription », a indiqué Rosemond Pradel. Les autorités sont prêtes à imprimer les bulletins de vote, a-t-il assuré.

Outre les effectifs de la Mission de stabilisation de l'ONU en Haïti et de la police haïtienne, la sécurité des élections sera assurée par 3.600 « gardes électoraux civils », a souligné le responsable.

Au total, 35 candidats, dont une femme, Judie C. Roy, et les anciens présidents René Préval et Leslie François Manigat, se sont portés candidats à l'élection présidentielle. Environ 1.300 personnes sont candidates pour les 130 postes à pourvoir au Sénat et à la Chambre des députés.

Les élections prévues fin décembre seront les premières depuis la chute en 2004 de l'ex-président Jean Bertrand Aristide, exilé en Afrique du Sud. En dépit d'une aide financière internationale massive et de la présence de quelque 7.000 Casques bleus, le pays le plus pauvre du continent américain peine à se redresser et reste marqué par l'insécurité.

Dans un récent rapport, l'ONU avait souligné que la situation des droits de l'Homme en Haïti était catastrophique.

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, basée à Paris, juge pour sa part que plusieurs « rendez-vous manqués » ont marqué la transition depuis le départ d'Aristide le 29 février 2004. « Le pays semble toujours à la dérive et au bord du chaos social. L'insécurité reste généralisée, l'impunité est patente, la corruption est généralisée », vient de conclure cette Fédération à l'issue d'une mission en Haïti.